



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

Point 6.1 de l'ordre du jour provisoire

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Douzième session ordinaire

Rome, 19 – 23 octobre 2009

PRÉPARATION DU PREMIER RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES DANS LE MONDE: QUESTIONS CLÉS

Table des matières

	Paragraphes
I. INTRODUCTION	1 - 5
II. JUSTIFICATION ET PORTÉE DU RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES DANS LE MONDE	6 - 15
III. PROCESSUS, CALENDRIER ET BESOINS FINANCIERS POUR LA PRÉPARATION DU RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES DANS LE MONDE	16 - 35
IV. RECOMMANDATIONS ATTENDUES	36

L'état des ressources génétiques forestières dans le monde:

Annexe 1: Grandes lignes par chapitre

Annexe 2: Liste indicative d'études thématiques de référence

Annexe 3: Calendrier indicatif du processus préparatoire

*Annexe 4: Estimation des ressources extrabudgétaires nécessaires
au soutien du processus préparatoire*

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

I. INTRODUCTION

1. La diversité génétique constitue le fondement même de l'évolution des espèces forestières et de leur adaptation à des conditions en constante évolution. Depuis de longues décennies, la FAO reconnaît leur importance. Ainsi, les activités consacrées aux ressources génétiques forestières font partie intégrante de son Programme forestier. Elles comprennent: la gestion durable des forêts, l'amélioration des arbres et le développement des plantations, les programmes forestiers nationaux ainsi que la gestion des aires protégées et l'évaluation des ressources forestières mondiales (FRA).

2. À sa onzième session ordinaire, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission) a souligné l'importance des ressources génétiques forestières pour la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté et la durabilité environnementale, tout en soulignant les avantages comparatifs et l'importance des travaux de FAO en ce domaine¹. Elle a souligné combien il est urgent de traiter la question de la conservation et de l'utilisation durable des ressources génétiques forestières, notamment celles menacées au niveau planétaire. Elle a constaté que le manque d'information limitait les capacités sur le plan des prises de décisions et des mesures concrètes relatives aux ressources génétiques forestières, aux niveaux international, régional et local.

3. Elle a recommandé que les systèmes d'information actuels, en particulier REFORGEN (le système d'information mondial de la FAO sur les ressources génétiques forestières) soient réexaminés et, le cas échéant, renforcés². En adoptant son Programme de travail pluriannuel, la Commission a approuvé l'inclusion des ressources génétiques forestières et adopté comme thème majeur de sa quatorzième session ordinaire la présentation du premier rapport sur *L'état des ressources génétiques forestières mondiales*³.

4. Pour aider la Commission à traiter cette question lors de la session actuelle, trois documents ont été préparés. Le présent document propose un processus de préparation du rapport sur *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde* et comprend, à l'annexe 1, une synthèse indicative de ce premier rapport. Ce dernier se fonderait essentiellement sur les Rapports nationaux sur les ressources génétiques forestières, complétés d'études thématiques et de rapports établis par diverses organisations. L'annexe 2 présente une liste indicative des études thématiques qui pourraient être soumises à l'attention de la Commission. Ce document propose également à l'annexe 3 un calendrier indicatif pour la rédaction du rapport sur *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde* et, à l'annexe 4, les besoins en ressources extrabudgétaires.

5. Lorsqu'elle examinera ce point de l'ordre du jour, la Commission pourra prendre note des documents suivants: *Suivi des recommandations concernant les ressources génétiques forestières*, qui décrit les progrès réalisés en matière de ressources génétiques forestières depuis la dernière session de la Commission et *Création d'un groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières*⁴. Les groupes de travail intergouvernementaux ont joué un rôle important lors de la préparation du premier rapport sur *L'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* et du second rapport sur *L'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*.

¹ CGRFA-11/07/Rapport, par. 54.

² CGRFA-11/07/Rapport, par. 55.

³ *ibid.*

⁴ CGRFA-12/09/14.

II. JUSTIFICATION ET PORTÉE DU RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES DANS LE MONDE

Questions clés dans le domaine des ressources génétiques forestières

6. Près de 1,6 milliard de personnes, soit plus de 25 pour cent de la population mondiale, dépendent des ressources forestières pour assurer leurs moyens d'existence. La plupart d'entre elles cultivent des arbres sur leurs exploitations agricoles pour se nourrir ou en tirer un revenu, ce qui contribue directement à réduire la pauvreté et à assurer la sécurité alimentaire. Pour des millions de personnes pauvres, les forêts et leurs ressources offrent des aliments, du carburant pour la cuisson et le chauffage, des médicaments, des abris et des matières pour se vêtir; elles servent également de filet de sécurité en cas de crise alimentaire ou d'autres situations d'urgence. Les connaissances traditionnelles jouent un rôle pivot pour l'utilisation et la conservation des espèces forestières; en outre, les communautés autochtones et locales sont des parties prenantes clés, étant les bénéficiaires directs et les gardiens des ressources génétiques forestières.
7. La diversité génétique constitue le fondement même de l'évolution des espèces forestières qui, depuis des millénaires, permet aux arbres et aux forêts de s'adapter à l'évolution des conditions environnementales. Cette adaptation est à l'origine d'une palette de ressources génétiques forestières unique et irremplaçable. Les incendies, la déforestation, l'apparition de nouveaux nuisibles et maladies ainsi que d'autres facteurs menacent de plus en plus les ressources génétiques forestières. La vaste majorité d'entre elles demeurent inconnues et sous-utilisées, alors qu'une utilisation durable de cette diversité génétique pourrait largement contribuer à résoudre les nouveaux défis à venir, à préserver les sources de valeur économique, sociale et culturelle, et à fournir des services et d'autres bénéfices environnementaux.
8. Toutefois, l'apport essentiel de la diversité génétique forestière et la nécessité de préserver ces ressources sont de plus en plus reconnus, en particulier à la lumière des défis auxquels le monde se trouve confronté, notamment le changement climatique. Cette plus grande sensibilité aux fonctions et valeurs de la biodiversité, y compris les services cruciaux rendus par l'écosystème pour le bien-être, met en exergue la nécessité de gérer plus efficacement les ressources génétiques forestières et de préserver l'écologie forestière et ses processus. La mise en œuvre de pratiques durables de gestion forestière crée des opportunités pour améliorer la gestion des forêts et de leurs ressources génétiques mais aussi pour renforcer la participation des communautés autochtones et locales, des petits propriétaires et des plus gros opérateurs du secteur, à la préparation et à la mise en œuvre de politiques, stratégies et programmes forestiers publics.
9. Le domaine des ressources génétiques forestières connaît une profonde évolution, ce secteur ayant jusqu'ici été essentiellement concerné par des questions techniques telles que la conservation génétique, l'amélioration des espèces et la fourniture de semences, dans une perspective de production. La portée de la gestion génétique s'élargit actuellement alors que la demande liée aux espèces forestières ne cesse de s'accroître et de se diversifier (bois d'œuvre, fibres, fruits, résines et autres produits non ligneux). Il convient donc d'évaluer ces nouveaux types d'utilisation des ressources génétiques forestières afin de les gérer de façon durable. Les avancées de la biotechnologie permettent des progrès rapides en la matière, ce qui pourrait accroître leur contribution sociale et économique. Ces progrès permettront également de disposer de meilleurs outils pour améliorer l'efficacité des mesures de conservation. Il convient de mener une analyse continue de l'incidence des avancées techniques, des nouvelles applications et de l'utilisation de ces ressources. Les répercussions des nouvelles réglementations et politiques en la matière doivent également être régulièrement évaluées. Une attention particulière doit être notamment portée aux éléments suivants: mesures phytosanitaires, propriété intellectuelle et accès aux systèmes de partage des bénéfices.

10. En résumé, la situation et les tendances de l'utilisation et de la conservation des ressources génétiques forestières ne sont pas bien comprises, ce qui empêche d'appuyer efficacement la mise en œuvre des politiques relatives à ces ressources essentielles ou de les planifier ou les gérer globalement. Compte tenu de la destruction et de la dégradation des forêts, de l'évolution des conditions environnementales et économiques, des progrès techniques et des changements politiques et législatifs, la préparation par les pays de rapports sur *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde* offrirait une excellente opportunité pour évaluer la situation et les tendances en ce domaine, tant au niveau national que régional et mondial. De nouvelles possibilités se présenteront vraisemblablement pour renforcer la contribution des ressources génétiques forestières à la sécurité alimentaire et au développement rural au fur et à mesure que l'on connaîtra mieux leurs utilisations actuelles et potentielles. En outre, la préparation du premier rapport sur *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde* permettrait de mieux déterminer les besoins et les priorités du point de vue de la conservation.

Portée proposée du rapport sur *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde*

11. Les divers Rapports nationaux constituant les principales contributions à la préparation du rapport sur *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde*, il est proposé que sa portée soit élargie et qu'il recouvre les ressources génétiques d'espèces utilisées pour diverses fonctions, relevant d'un ensemble plus vaste de systèmes de gestion. Ainsi, ces Rapports nationaux définiront la portée globale du rapport.

12. Le Groupe d'experts sur les ressources génétiques forestières, sur la base des contributions issues de diverses consultations régionales, a proposé une synthèse des principaux chapitres du rapport sur *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde*, que l'on trouvera à l'annexe 1 de ce présent document.

13. Conformément à cette proposition de plan, *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde* traiterait des ressources génétiques forestières ayant une valeur économique, environnementale, sociale et culturelle. L'accent serait ainsi mis sur les ressources importantes du point de vue d'une gestion durable des forêts, de la sécurité alimentaire, de la lutte contre la pauvreté et de la durabilité environnementale. Les Rapports nationaux décriraient les modalités d'utilisation des ressources génétiques forestières et indiqueraient celles qui sont menacées. L'analyse des données et des informations permettra de mieux connaître les pratiques actuelles de gestion des ressources génétiques forestières, les activités de conservation génétique *in situ* et *ex situ*, les méthodologies d'amélioration et de sélection végétales, les infrastructures, la mise en œuvre et la coopération et collaboration internationales ainsi que les connaissances actuelles sur les ressources et sur les besoins en capacités de gestion.

14. Le Groupe d'experts sur les ressources génétiques forestières a également souligné l'importance d'examiner un certain nombre de questions clés pour évaluer la situation actuelle et les tendances concernant la gestion de ces ressources, notamment: le changement climatique, les bioénergies, la lutte contre la pauvreté, l'amélioration de l'approvisionnement en produits forestiers ainsi que les méthodes et techniques traditionnelles et nouvelles de conservation génétique et de sélection des espèces arboricoles. Dans la mesure du possible, l'incidence de ces questions sur les ressources génétiques forestières sera examinée lors de la préparation du rapport sur *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde*. Il est proposé de traiter ces diverses questions dans des études thématiques.

15. En résumé, il est recommandé d'adopter, lors de la préparation du rapport sur *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde*, l'approche et la portée les plus larges possibles afin de rendre compte des particularités nationales et régionales et de la diversité des besoins des divers groupes d'utilisateurs, ce qui permettra de mieux comprendre l'état et les tendances générales des ressources génétiques forestières dans le monde. Une approche élargie, par pays, aidera à définir les priorités d'actions à court, moyen et long termes tant au niveau mondial que

régional et local. S'il est proposé que la portée du rapport sur *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde* soit suffisamment vaste pour considérer les diverses utilisations des ressources génétiques forestières et tenir compte des différences et des particularités régionales, celle-ci dépendra également, en pratique, de la disponibilité des ressources financières et de la nécessité d'achever le processus préparatoire suffisamment tôt pour que le *Rapport* puisse être communiqué à la Commission à sa quatorzième session ordinaire.

III. PROCESSUS, CALENDRIER ET BESOINS FINANCIERS POUR LA PRÉPARATION DU RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES DANS LE MONDE

Planification

16. Comme cela était le cas pour la préparation du premier rapport sur *L'état des ressources zoogénétiques dans le monde* et du second rapport sur *L'état des ressources phytogénétiques dans le monde*, les **Rapports nationaux** constitueront les principales sources de données et d'informations pour *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde*. Le processus préparatoire de ces rapports nationaux s'attachera essentiellement à examiner les éléments existants et à déterminer quels sont les lacunes et les besoins.

17. Des **directives détaillées** sont en cours d'élaboration afin d'aider les différents pays à préparer ces Rapports nationaux,⁵ qui seront autant d'évaluations stratégiques de la situation et des tendances en ce qui concerne les ressources génétiques forestières et les capacités et besoins de gestion. Ainsi les Rapports nationaux joueront-ils le rôle d'outil stratégique dans le cadre des efforts nationaux visant à promouvoir l'utilisation, la valorisation et la conservation de ces ressources, et serviront de base au rapport mondial sur *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde*. La FAO soulignera l'importance de préparer les Rapports nationaux en tant qu'outils stratégiques nationaux sur les ressources génétiques forestières et la nécessité de mettre en œuvre des mécanismes nationaux pour permettre la pleine participation des diverses parties prenantes. Les pays seront encouragés à élaborer leurs rapports en organisant des ateliers nationaux et/ou d'autres mécanismes de consultation avec les communautés autochtones et locales ainsi qu'avec les autres parties prenantes.

18. La FAO demandera officiellement de préparer ces Rapports et d'établir des **Centres de coordination nationaux** sur les ressources génétiques forestières, principaux interlocuteurs de la FAO lors du processus préparatoire. En fonction des ressources extrabudgétaires disponibles, une contribution financière limitée sera débloquée pour aider les pays en développement à préparer leurs propres Rapports nationaux et à conduire leurs ateliers et consultations. De plus, sur simple demande, la FAO et ses partenaires assureront une aide technique pour contribuer à leur préparation. Si les ressources financières sont disponibles, des réunions régionales seront organisées pour examiner les Rapports nationaux et les questions d'intérêt commun.

19. Les directives s'appliquant aux Rapports nationaux seront assez souples pour que les pays puissent rendre compte de leurs différences et mettre l'accent sur leurs besoins prioritaires, tout en offrant une base commune à partir de laquelle la FAO pourra préparer l'évaluation globale. Ce travail se basera sur les efforts précédents. Au cours des dix dernières années, la FAO et ses partenaires internationaux ont appuyé dans sept sous-régions l'organisation d'ateliers visant à élaborer un cadre souple pour entreprendre des actions nationales qui soient pertinentes à l'échelon régional et aussi cohérentes que possible d'une région à une autre. Ce processus a été facilité par des formats, concepts et conditions de présentation de rapports convenus aux échelons

⁵ CGRFA-12/09/Inf.14, *Preparation of The State of the World's Forest Genetic Resources: draft guidelines for country reports*.

national et régional et l'existence de mécanismes d'action communs pour certaines espèces prioritaires.

20. Afin de compléter les données et les informations des divers Rapports nationaux, et pour traiter certains problèmes, un certain nombre d'**études thématiques** sur des questions importantes liées à la conservation et à la gestion des ressources génétiques forestières seront entreprises sous la direction de la FAO, en fonction des ressources financières disponibles. Douze études thématiques sont actuellement proposées (voir l'annexe 2).

21. Les **rapports d'organisations internationales et régionales** impliquées dans des initiatives de gestion des ressources génétiques constitueront le troisième ensemble de contributions utilisé pour préparer le rapport sur *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde*. La FAO invitera les organisations internationales et régionales compétentes à faire rapport sur leurs activités et à préciser leurs priorités et plans d'action concernant l'utilisation, la valorisation et la conservation des ressources génétiques forestières, en particulier pour renforcer leur contribution à l'agriculture, à l'alimentation, au développement rural et à la lutte contre la pauvreté.

22. La FAO assurera la **coordination technique** de la préparation du rapport sur *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde* par le biais de son Département des forêts, et notamment de la Division de la gestion des forêts. Ce dernier est en effet particulièrement bien placé pour mener ce travail de coordination et coopérer avec d'autres organismes forestiers de la FAO et des Nations Unies pour lesquels il assure la fonction de Secrétariat ou de liaison. Un haut fonctionnaire de la Division de la gestion des forêts sera chargé de coordonner les travaux de préparation du rapport sur *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde* et, selon les besoins, pourra bénéficier du soutien d'autres personnels et consultants.

23. Depuis l'adoption du programme de travail pluriannuel de la Commission, le Département des forêts a renforcé ses capacités en matière de ressources génétiques forestières. Le Comité des forêts a demandé à ce que la stratégie forestière de la FAO fasse une référence particulière aux ressources génétiques forestières. La préparation du rapport sur *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde* a été intégrée au Plan à moyen terme et au Programme de travail et budget, conformément au résultat de l'Organisation E06 du Cadre stratégique (« Les valeurs environnementales des forêts, des arbres en dehors des forêts et de la foresterie sont mieux exploitées, et les stratégies de conservation de la biodiversité et des ressources génétiques forestières, d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, de remise en état des terres dégradées et de gestion des ressources en eau et en faune et en flore sauvages sont efficacement mises en œuvre »). D'autres activités relevant de l'Objectif stratégique E (« Gestion durable des forêts et des arbres ») contribueront indirectement à la préparation du rapport sur *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde*, comme le suivi et l'évaluation des forêts nationales et l'Évaluation des ressources forestières mondiales (FRA), l'adoption de mesures de gestion durable des forêts et des arbres, et *Silva Mediterranea*.

24. La Commission assurera un **contrôle intergouvernemental** durant toute la phase de préparation du rapport sur *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde*. Elle sera saisie d'un rapport intérimaire sur la préparation dudit rapport sur lors de sa treizième session afin de fournir des directives supplémentaires sur le processus préparatoire et l'établissement de la version finale. Des dispositions ont été établies en vertu du nouveau Cadre stratégique afin de permettre à la Commission d'entreprendre cette tâche dans le cadre du Résultat de l'Organisation F3 (« les politiques et les programmes sont renforcés aux niveaux national, régional et international pour assurer la préservation et l'utilisation durable de la diversité biologique pour l'alimentation et l'agriculture et le partage équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques »).

25. La préparation du rapport sur *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde* sera entreprise en **synergie avec d'autres activités connexes**. Ce travail de préparation sera intégré au développement à venir de REFORGEN. Le Comité des forêts (COFO) et les Commissions régionales des forêts de la FAO participeront également à la préparation du rapport. La collaboration du COFO suivra le calendrier indicatif, tandis que les Commissions régionales des forêts de la FAO examineront le processus de préparation du rapport à leurs prochaines sessions et seront informées ultérieurement des résultats.

26. Lors de la préparation du rapport sur *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde*, la FAO s'efforcera d'œuvrer en coopération et en synergie avec des programmes et instruments mondiaux tels que la Convention sur la diversité biologique (CDB), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), les Forum des Nations Unies sur les forêts (UNFF), la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT). Des **liens** seront noués **avec d'autres mécanismes de notification** au titre de la Convention sur la diversité biologique, avec le FRA et avec d'autres processus, afin d'éviter les doubles emplois, de promouvoir la complémentarité et de réduire la charge de travail imposée aux pays membres pour la présentation des rapports.

27. La FAO établira avec les organisations compétentes des **mécanismes de coopération technique** visant à mettre au point des directives définitives sur la préparation des Rapports nationaux et aider les pays en ce domaine. Le choix des experts sera effectué de façon coopérative, de même que le travail de préparation des études thématiques, la présentation de rapports sur les activités et la participation des représentants des organisations compétentes lors des ateliers techniques et consultatifs. La longue et fructueuse coopération avec Bioversity International, l'ICRAF, l'IUFRO, l'IUCN et le WWF sera poursuivie et élargie. La FAO continuera également à renforcer les échanges et la collaboration avec les réseaux ou les groupes de travail régionaux et sous-régionaux, tels que l'APFORGEN en Asie-Pacifique, le LAFORGEN en Amérique latine, le SAFORGEN en Afrique subsaharienne, l'EUFORGEN en Europe ainsi qu'avec le Groupe de travail sur les ressources génétiques forestières de la Commission des forêts pour l'Amérique du Nord.

28. Des experts qualifiés feront la synthèse des principales contributions pour rédiger la version préliminaire des différents chapitres du premier projet de rapport sur *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde* tandis qu'un **mécanisme d'examen** sera mis en place une fois ce travail achevé. Les Centres de coordination nationaux permettront de mener à bien ces analyses au niveau des différents pays. Le cas échéant, des consultations régionales seront conduites, selon la disponibilité de ressources financières. Les études thématiques feront l'objet d'examens par des pairs.

29. Les Centres de coordination régionaux communiqueront pour examen une première version consolidée du rapport sur *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde*. De même, si la Commission décidait de constituer un Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières, elle pourrait lui demander d'entreprendre un examen détaillé de la première version consolidée. Dans le cas contraire, le Groupe d'experts sur les ressources génétiques forestières et d'autres mécanismes, comme par exemple une consultation technique, pourraient être appelés à effectuer cette tâche.

30. La FAO veillera à ce que l'ensemble des parties prenantes puisse examiner cette première version, notamment les organisations internationales et non gouvernementales compétentes. La FAO, en se fondant sur les contributions reçues lors de la période d'examen et de consultation, préparera une version révisée du rapport sur *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde* afin que la Commission puisse en prendre connaissance et l'examiner à sa quatorzième session.

Calendrier

31. L'annexe 3 de ce présent document présente un calendrier indicatif pour la conduite du processus de préparation du rapport sur *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde*. Une fois ce processus approuvé par la Commission (en 2009), les directives s'appliquant aux Rapports nationaux seront définitivement arrêtées, en tenant compte des dernières observations éventuellement reçues des membres. Le processus préparatoire sera lancé au tout début 2010, date à laquelle la FAO invitera officiellement les différents pays à y participer en préparant leurs propres Rapports nationaux et en établissant leurs Centres de coordination nationaux. Les organisations, internationales et autres, seront informées de ce processus et invitées à préparer des rapports sur leurs activités dans le domaine des ressources génétiques forestières. Les études thématiques commenceront également à être préparées en 2010, selon les ressources financières disponibles. Le Groupe d'experts sur les ressources génétiques forestières ou le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières seront informés des progrès réalisés et leur avis sera sollicité sur toute éventuelle question ou problème.

32. La préparation des Rapports nationaux se poursuivra en 2011 avec l'organisation d'ateliers nationaux par pays et d'ateliers régionaux sous l'égide de la FAO afin d'examiner les progrès réalisés et d'aider les pays à achever la préparation de ces documents. À sa treizième session ordinaire, la Commission serait par conséquent saisie d'un rapport intérimaire, d'une table des matières détaillée du rapport sur *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde* et d'une liste actualisée d'études thématiques. Ces documents seront également remis au Comité des forêts.

33. La date butoir pour la présentation de la version finale des divers Rapports nationaux a été fixée au mois de mars 2012. À cette date, les études thématiques seront également achevées et la FAO devrait avoir reçu l'ensemble des rapports des diverses organisations afin de les examiner lors de la préparation du premier projet de rapport sur *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde*. La FAO en commencerait alors la rédaction en se basant sur les divers Rapports nationaux lui ayant été communiqués, sur les documents transmis par les organisations internationales et autres ainsi que sur les études thématiques menées à bien. Le Comité des forêts sera saisi d'un rapport intérimaire sur l'avancement de la phase de préparation du premier projet de rapport lors de sa session de 2012.

34. Les chapitres du premier projet de rapport seront examinés par des experts en 2012, au fur et à mesure de leur rédaction. La FAO préparera un rapport consolidé sur *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde* début 2013, afin qu'il puisse être examiné par les gouvernements concernés, par le Groupe d'experts sur les ressources génétiques forestières ou le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources forestières génétiques, ainsi que par les autres parties prenantes, avant présentation devant la Commission. La FAO, en se fondant sur les avis reçus, préparera une version révisée du rapport sur *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde* pour que la Commission puisse en prendre connaissance et l'examiner lors de sa quatorzième session. La version finale du rapport sera alors communiquée au Comité des forêts, au Forum des Nations Unies sur les forêts, à la Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique, voire à d'autres organismes compétents.

Besoins en ressources extrabudgétaires

35. L'annexe 4 de ce document donne une estimation des besoins en ressources extrabudgétaires pour l'ensemble du processus de préparation du rapport sur *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde*. Ils s'établissent à 2 423 850 USD, somme requise pour une participation pleine et entière des pays en développement, notamment en ce qui concerne l'aide à la préparation des Rapports nationaux, le bon déroulement des consultations et des ateliers nationaux et la participation aux réunions régionales. La FAO devra également disposer de ressources extrabudgétaires afin de recruter des conseillers, de préparer les études thématiques,

d'organiser les réunions régionales et d'entreprendre l'examen du premier projet de rapport sur *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde*.

IV. RECOMMANDATIONS ATTENDUES

36. La Commission pourrait souhaiter:
- i) demander à la FAO de préparer le rapport sur *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde* pour l'examiner à sa quatorzième session ordinaire, en tant que première évaluation faisant autorité des ressources génétiques forestières importantes du point de vue de la gestion durable des forêts, de la sécurité alimentaire, de la lutte contre la pauvreté et de la durabilité environnementale;
 - ii) convenir que le processus de préparation du rapport sur *L'État des ressources génétiques forestières dans le monde* sera conduit par les pays eux-mêmes, essentiellement sur la base de leurs Rapports nationaux sur les ressources génétiques forestières, d'études thématiques et de rapports d'organisations internationales, et de contributions des parties prenantes compétentes;
 - iii) demander à la FAO d'arrêter d'ici au mois de mai 2010 le projet de directives s'appliquant aux Rapports nationaux sur les ressources génétiques forestières, en tenant compte des observations adressées par les membres de la Commission au plus tard en février 2010;
 - iv) demander aux pays d'indiquer officiellement à la FAO quels seront leurs Centres de coordination nationaux chargés de la préparation des Rapports nationaux, au plus tard au mois de mai 2010;
 - v) approuver les grandes lignes du rapport sur *L'État des ressources génétiques forestières dans le monde*, telles que proposées à l'annexe 1;
 - vi) convenir que la FAO lancera la phase de préparation du rapport sur *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde* conformément au calendrier indicatif présenté à l'annexe 3, tout en sachant que la Commission sera saisie d'un rapport intérimaire sur la préparation du rapport sur *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde* à sa treizième session, afin de fournir des orientations supplémentaires sur le processus préparatoire du rapport;
 - vii) demander aux organisations internationales et régionales compétentes de participer au processus de préparation du premier rapport sur *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde*, et notamment de communiquer des rapports à ce sujet à la FAO; et
 - viii) demander à la FAO et aux donateurs de fournir les ressources financières nécessaires, en prenant note des besoins extrabudgétaires précisés à l'annexe 4, pour préparer le rapport sur *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde*.

Annexe 1: L'état des ressources génétiques forestières dans le monde – Grandes lignes par chapitre

Titre du chapitre	Portée du chapitre	Questions et éléments
1 Vue d'ensemble des ressources génétiques forestières	Définition des ressources génétiques forestières (RGF) (valeur et importance) entre et au sein des diverses espèces – Menaces, opportunités et défis	Caractéristiques des RGF, différences et ressemblances entre les arbres et les autres organismes - Contexte de la gestion des RGF – Principaux systèmes de gestion des forêts (systèmes agroforestiers compris) – Le concept de GDF (gestion durable des forêts) – Valeur économique, environnementale, sociale et culturelle des RGF – Rôle de la diversité génétique forestière pour la résistance, la résilience et la vulnérabilité des écosystèmes – Situation actuelle en matière de menaces et de risques – causes de l'érosion génétique
2 L'état de la gestion des ressources génétiques forestières	Conservation et gestion des RGF - Stratégies - Programmes – Mise en œuvre	Caractérisation de la diversité génétique - Conservation <i>in situ</i> et <i>ex situ</i> , programmes d'amélioration génétique et mise en œuvre – Systèmes d'exécution /de déploiement – Rôle des secteurs public et privé – Valeur économique et sociale des activités de conservation et d'amélioration
3 Tendances au sein du secteur forestier implications pour les ressources génétiques forestières	Évaluation de l'incidence des tendances mondiales en matière de RGF et de leur gestion	Éléments moteurs, internes et externes – Tendances et perspectives environnementales, économiques, sociales et politiques - Implications positives et négatives – Menaces et opportunités
4 L'état des capacités	Capacités des parties prenantes et institutions impliquées dans la gestion et la conservation de RGF	Capacités infrastructurelles, institutionnelles et humaines – Secteurs public et privé, notamment au niveau local – Capacités en matière: d'élaboration et de mise en œuvre de stratégies de conservation et de gestion des RGF, d'améliorations génétiques des essences, de partage des informations et de travail en réseau, d'intégration des RGF à la gestion forestière, de politiques et programmes internationaux, régionaux et nationaux de plus vaste envergure – Capacités de formation
5 Cadre institutionnel et politique	Cadre institutionnel, politique et juridique de la gestion des RGF aux niveaux national, régional et mondial	Institutions responsables de la gestion des RGF, y compris mécanismes de coordination – Cadre juridique et droits d'usage traditionnels en matière de gestion des RGF – Les RGF dans le contexte des programmes forestiers nationaux et autres stratégies et politiques nationales (lutte contre la pauvreté, biodiversité, dégradation des sols et désertification, changement climatique, etc.) – Accords/traités internationaux et régionaux – Cadres pour le transfert de matériel reproductif forestier
6 État des connaissances – actuelles et émergentes	Connaissances et lacunes actuelles en termes de caractérisation et d'amélioration – Méthodologies et techniques actuelles et émergentes	Caractérisation - Technologies de conservation – Sélection assistée par marqueurs moléculaires – Techniques et méthodes de propagation et de dissémination – Domestication des arbres en mode participatif – Applications des biotechnologies – Questions posées par la combinaison des outils biotechnologiques et des méthodes d'amélioration traditionnelles
7 Besoins, défis et réponses nécessaires pour le futur	Synthèse et recommandation d'actions	Synthèses des besoins et des défis définis dans les chapitres précédents – Actions futures prioritaires

Annexe 2: L'état des ressources génétiques forestières dans le monde – Liste indicative des études thématiques de référence

<i>Sujet</i>	<i>Justification</i>	<i>Portée</i>
1 Indicateurs de la diversité, de l'érosion et de la vulnérabilité génétiques forestières	Aux niveaux mondial et national, absence d'indicateurs scientifiques, réalistes et politiquement pertinents permettant de définir des points de référence et d'effectuer une surveillance adéquate	Analyse des connaissances, expériences et efforts actuels, en vue de proposer des méthodes pour élaborer des indicateurs pertinents
2 Comprendre la diversité génétique des espèces tropicales présentes dans les forêts naturelles	Des données sûres sur les caractéristiques historiques et la diversité génétique font actuellement défaut ou sont inadéquates pour la plupart des espèces, ce qui ne permet pas de définir et de mettre en œuvre des stratégies de conservation	Examen et synthèse des connaissances et expériences disponibles. Propositions de programmes de recherche visant à améliorer les connaissances en matière de la diversité génétique d'espèces prioritaires
3 Nouvelles techniques visant à renforcer la conservation des RGF	De nombreuses espèces forestières sont difficiles à préserver <i>in situ</i> et/ou <i>ex situ</i> du fait de leurs caractéristiques biologiques (entre autres, semences à cycle court dites « récalcitrantes ») et du contexte de leur gestion	Examen des diverses connaissances et expériences. Évaluation des techniques disponibles et de leur efficacité en matière de conservation <i>in situ</i> et <i>ex situ</i> des ressources génétiques d'espèces prioritaires et propositions de développement
4 Utilisation et transfert des RGF	Les transferts et échanges sont réglementés par différents accords internationaux qui, parfois, constituent autant de freins aux programmes visant à accroître les connaissances sur les RGF et à les développer	Examen des cadres juridiques et phytosanitaires, définition et mise en œuvre de programmes de transfert de matériel reproductif, et leur incidence sur le transfert des RGF. Recommandations visant à faciliter le transfert des RGF en toute sécurité
5 Rôle des RGF en matière d'adaptation à des facteurs biotiques et abiotiques, l'accent étant mis sur le changement climatique	La fonction de RGF est généralement bien reconnue mais doit être mieux précisée	Les RGF et la vulnérabilité des espèces face aux événements et processus biotiques et abiotiques. Résilience et résistance. Les RGF dans le cadre de la réduction et de l'adaptation au changement climatique
6 Les RGF et les bioénergies	Pour la gestion des RGF, le développement des bioénergies est synonyme de menaces et d'opportunités, qu'il convient d'examiner et d'évaluer	Les différents types de bioénergie dans le contexte des RGF – situation actuelle et opportunités offertes par les nouvelles techniques. Utilisation/amélioration de nouvelles espèces. Rôle du secteur privé; partenariats public/privé
7 Utilisation des RGF dans le domaine d'un développement décentralisé visant à lutter contre la pauvreté et à améliorer les moyens d'existence	L'importance d'une gestion décentralisée/locale des ressources forestières ne cesse de s'accroître; elle implique l'adoption de nouvelles approches et techniques de gestion des RGF. Il sera utile de faire la synthèse de l'expérience acquise dans ce nouveau domaine	Expérience et résultats d'actions locales et participatives de conservation et d'amélioration des espèces pour différentes utilisations. Analyses des échecs et des succès. Rôle et capacité des diverses parties prenantes (secteurs public et privé, communautés, etc.). Définition des besoins et des lacunes.

<i>Sujet</i>	<i>Justification</i>	<i>Portée</i>
8 Biotechnologies	Les biotechnologies constituent une discipline en rapide évolution. Il conviendra d'examiner et de mettre à jour régulièrement leur application et éventuelle contribution à la conservation et gestion des RGF.	Examen des évolutions et tendances actuelles et futures en matière de biotechnologies et de leur application à la conservation, la gestion et l'amélioration des RGF (y compris les menaces et les opportunités, sans se limiter au seul génie génétique)
9 Effets des pratiques sylvicoles sur les structures génétiques	On reconnaît généralement que les pratiques sylvicoles influent sur la structure génétique des espèces. Il conviendrait ainsi de synthétiser les connaissances disponibles sur certaines espèces et systèmes sylvicoles et de les élargir à une plus vaste palette d'espèces et de situations clés.	Examen et synthèse des connaissances et expériences disponibles. Détection des lacunes. Propositions d'actions concernant les principales espèces et systèmes de gestion.
10 Utilisation des espèces indigènes	On assiste à un regain d'intérêt pour l'utilisation d'espèces indigènes, entre autres, pour la restauration des écosystèmes et des paysages, les systèmes agroforestiers et en association spatiale avec des forêts plantées à fort rendement, afin d'assurer la préservation de la biodiversité globale. Il sera utile de synthétiser les expériences acquises en ce domaine afin de les élargir.	Examen et synthèse des expériences et des résultats. Analyse des échecs et des succès des différents systèmes. Définition des meilleures pratiques. Détection des besoins et des lacunes.
11 Historique de l'utilisation et de la gestion des ressources forestières et incidence sur les RGF	Dans de nombreux cas, les activités et politiques humaines ont eu une incidence directe sur la répartition géographique et les caractéristiques génétiques des espèces forestières; il serait intéressant de les présenter afin d'illustrer la dimension historique de la gestion des RGF (contribution au chapitre 1).	Études de cas sur, entre autres, la pression humaine sur la forêt méditerranéenne et son impact sur les RGF, les parcs agroforestiers en Afrique, <i>Pinus pinea</i> , etc.
12 Tendances en matière de gestion des RGF par le secteur privé	En matière de gestion des RGF, le rôle du secteur privé (depuis les communautés locales et petits propriétaires jusqu'aux grandes entreprises) ne cesse de s'accroître. L'incidence actuelle et potentielle de cette tendance doit être analysée afin de définir un plan d'action.	Priorités et politiques des entreprises et leurs conséquences: entre autres, à court et long terme, productivité / diversité, faible durée de vie, volatilité des investissements des entreprises et menaces potentielles d'une telle irrégularité. Gestion des RGF par les communautés locales. Capacités. Rôle du secteur public. Recommandations.

Annexe 3: L'état des ressources génétiques forestières dans le monde - Calendrier indicatif pour la conduite du processus préparatoire.

Calendrier	Processus
CGRFA-12 / 2009	<p>ANALYSE DES QUESTIONS CLÉS DU DOMAINE DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES, notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • questions relatives aux ressources génétiques forestières • une proposition sur la structure et le contenu du rapport, avec liste indicative des études thématiques • une proposition de processus préparatoire pour la rédaction du rapport sur <i>L'état des ressources génétiques forestières dans le monde</i>, comprenant un calendrier indicatif et une estimation des ressources extrabudgétaires nécessaires, et • une liste des partenaires potentiels avec lesquels la FAO pourrait coopérer lors de la préparation du rapport.
2010	<p>PRÉPARATION DU RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES DANS LE MONDE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les différents pays sont invités à nommer un Centre de coordination national pour la préparation de leurs Rapports nationaux pour la rédaction de <i>L'état des ressources génétiques forestières dans le monde</i> • Les travaux de préparation des Rapports nationaux sont lancés par le biais des Centres de coordination nationaux • La FAO aide les pays à les préparer, en collaboration avec des réseaux régionaux, notamment par le biais d'ateliers mondiaux et régionaux dans le cadre des divers Centres de coordination nationaux • Renforcement et développement du système d'information mondial de la FAO sur les ressources génétiques forestières (REFORGEN) • Préparation des études thématiques • Les organisations internationales doivent faire rapport sur leurs activités, les données recueillies et les éventuels domaines de coopération intéressant <i>L'état des ressources génétiques forestières dans le monde</i> • Groupe d'experts sur les ressources génétiques forestières ou Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières (dans la mesure où il est constitué). Examen des progrès réalisés lors de la préparation du rapport
CGRFA-13 / 2011	<p>PRÉPARATION DU RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES DANS LE MONDE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen des progrès réalisés lors de la préparation du rapport sur <i>L'état des ressources génétiques forestières dans le monde</i>
2012	<p>PRÉPARATION DU RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES DANS LE MONDE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compilation et analyse des Rapports nationaux, études thématiques et rapports des diverses organisations internationales • Préparation du projet de rapport • Le Comité des forêts (COFO) examine les progrès réalisés dans la préparation du rapport sur <i>L'état des ressources génétiques forestières dans le monde</i>
2013	<p>PRÉPARATION DU RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES DANS LE MONDE</p> <p>Groupe d'experts sur les ressources génétiques forestières ou Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières (dans la mesure où il est constitué).</p>

-
- Examen du projet de rapport sur *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde*
 - Examen des éventuels prolongements au rapport sur *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde*
-

CGRFA-14 / 2013 **PRÉSENTATION DU RAPPORT SUR *L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES DANS LE MONDE***

- Envisager un prolongement au rapport sur *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde*, y compris en organisant des consultations régionales visant à définir les domaines d'action prioritaires
-

2014 ***L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES DANS LE MONDE***

- Présentation du rapport sur *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde* devant le COFO, le Forum des Nations Unies sur les forêts et la Conférence des Parties de la Convention sur la diversité biologique (CDB).
-

Annexe 4: L'État des ressources génétiques forestières dans le monde – Estimation des ressources extrabudgétaires nécessaires au soutien du processus préparatoire

<i>Poste</i>	<i>Coût (USD)</i>	<i>Mode de calcul</i>	<i>Objectif et remarques</i>
Dépenses de personnel	240 000	12 mois (personnels des services généraux); plus 12 mois (P2/P3)	Les personnels des services généraux et du cadre organique aident le secrétariat à fournir une assistance aux divers pays et à la coordonner
Consultants régionaux et sous-régionaux	280 000	8 consultants à 35 000 USD/conseiller; 2 à 3 mois d'honoraires chacun, plus frais de déplacement	Conseiller et aider les pays lors de la préparation de leurs Rapports nationaux, y compris la participation des diverses parties prenantes
Soutien à la préparation des Rapports nationaux et aux consultations avec les parties prenantes	700 000	Environ 70 pays à 10 000 USD/pays	Soutenir la préparation des Rapports nationaux et les ateliers et consultations nationaux
Réunions d'experts et ateliers	300 000	Six réunions à 50 000 USD/réunion	Soutenir l'élaboration des études thématiques et des autres documents de référence pour le Rapport
Réunions régionales	625 000	Cinq réunions (Afrique, Asie, Proche-Orient, Asie et Pacifique, Amérique latine/Caraïbes) à 125 000 USD/réunion	Examiner les Rapports nationaux, discuter des questions régionales liées à l'état des ressources génétiques forestières et définir les besoins communs et les actions prioritaires.
<i>Total partiel</i>	2 145 000		
<i>Coût des services d'appui au projet</i>	278 850	à 13%	
Total général	2 423 850		